

Commune de FRESSIES

Tél. 03.27.79.91.13 - mairie.fressies@orange.fr
- Code Postal 59268

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS **DE LA COMMUNE DE FRESSIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 janvier, à dix-neuf heures, la commune de FRESSIES, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Danièle CHEVALIER, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES :

- en exercice : 12
- qui ont pris part à la délibération : 9
- dont Procuration : 1

Présents : CHEVALIER Marie-Danièle, HORNAIN Edith, BOUCHÉ Marc, BOUGENIERE Karine, MASSELOT Raynald, BOURGEOIS Pascal, JACQUEMIN Martine, LESCAN Boris.

Date de la convocation : 08/01/2024

N°01/2024

*Procuration : DUHAMEL Séverine à MASSELOT Raynald
Absents excusés : CHASTAIN Sandy, DELAIN Cédric, LECLERCQ Alexia*

Madame Edith HORNAIN est désignée secrétaire de séance

OBJET : CONTRATS SOBRIE RESTAURATION.

Vu la proposition de tarifs de SOBRIE RESTAURATION :

- pour le restaurant scolaire :

Prix TTC : 3.29 € repas enfant – 4.25 € repas adulte

- pour le portage de repas aux aînés :

Prix TTC : 7.09 € par repas

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer les contrats avec SOBRIE RESTAURATION pour le restaurant scolaire et le portage de repas à domicile.

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Edith HORNAIN

Le Maire,

Marie-Danièle CHEVALIER

*Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture le 16/01/2024*

et à la publication sur le site Internet communal en date du 16/01/2024